

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abbes LAGHROUR-Khenchela



Faculté des Lettres et des Langues
Département de Littérature et Langue Françaises

THEME :

L'oral au service de l'écrit

Cas de 3^{ème} année primaire

MÉMOIRE ÉLABORÉ EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME DE MASTER II

Option : Langue appliquée

Sous la direction de :

Mme. **DERARDJA Mounira** --Maître Assistant « A »
Département de Littérature & Langue Françaises

Présenté et soutenu publiquement par : TEBIB Habiba

Devant le jury composé de :

Président : Mr. MANSOURI Yacine -MAA- Université Abbes LAGHROUR-Khenchela

Rapporteur : Mme. DERARDJA Mounira - MAA - Université Abbes LAGHROUR-Khenchela

Examineur : Mme. BOUSSAAD Amel -DOCTEUR- Université Abbes LAGHROUR-Khenchela

Année Universitaire 2016-2017

Dédicace

C'est avec beaucoup d'orgueil que je dédie ce travail à mes chers parents. A ma raison de vivre et la source de ma joie, à ma tendre mère

TEBIB Akila. Et à l'homme de ma vie mon cher père TEBIB Boulâares, car ils sont orgueilleux de me voir terminer mes études de Master.

Je dédie aussi ce travail, avec beaucoup de joie et d'estime, à mes exceptionnels frères (Mounir et Abd El-Aziz), sœurs (Nadjet, Nadjoua, Chahinez, Amel, Djalila et Hend), nièces et neveux ainsi que mon fiancé (Ramzi).

Je dédie en particulier tous mes efforts à mon petit ange, mon beau prince et mon doux bébé..

à mon neveu GHAIH El-Rahman



Remerciement

***Je remercie Dieu, le tout puissant, qui m'a donné la
force et le courage pour terminer ce travail.***

Je Remercie ma directrice de recherche:

***Mme Derardja Mounira qui a bien voulu diriger ce
travail et qui a été toujours à l'écoute.***

***Je tiens à remercier aussi Mr Mansouri Yacine pour
son soutien et sa collaboration.***

***Je remercie également les membres de jury d'avoir
accepté de lire et de juger mon travail.***

***Mes remerciements vont aussi à toute ma famille pour
leur encouragement.***

***Merci à tous ceux qui m'ont aidée ou encouragée de
près ou de loin.***

Merci profondément à tous...

TABLE DES MATIÈRES

<i>Introduction générale</i>	<i>7</i>
------------------------------------	----------

Premier cadre: Partie théorique

Chapitre 1 :Généralité et définition du FLE en Algérie.

1-La langue française en Algérie.....	11
2- Finalités et buts de l'enseignement du français.....	11
3- Objectifs de l'enseignement de français au primaire en Algérie	12
4-Identifiacion et classification des activités oral/écrit.....	12

Chapitre 2 : L'oral, ses particularités et son statut par rapport à l'écrit.

1-Définition de l'oral.....	15
2- L'oral dans la classe.....	15
-2-1-La compétence de communication.....	17
-2-2- Deux partenaires pour deux rôles.....	19
3-Particularité de l'oral.....	20
-3-1-L'écoute et la perception.....	21
-3-2- La gestuelle et Le corporel	21
➤ Le regard.....	22
➤ Le geste.....	22
4-Les éléments prosodiques.....	22
a- L'intonation.....	22
b- L'accentuation.....	23
c- Le débit.....	23
d- Le rythme.....	24

e- Le timbre.....	24
f- Les pauses et les silences	24
5-Relation entre l’oral et l’écrit.....	24
6-Les qualités et limites du couple (oral/écrit).....	25
7- Passer de l’oral à l’écrit	27
8-L’évaluation de l’oral	27
9-Formes d’évaluation de l’oral.....	28

Deuxième cadre: Partie pratique

Chapitre 1 : Présentation de l’enquête

1-Description de corpus.....	31
2- Public visé (échantillon).....	31
3- Présentation du questionnaire et ses objectifs.....	32

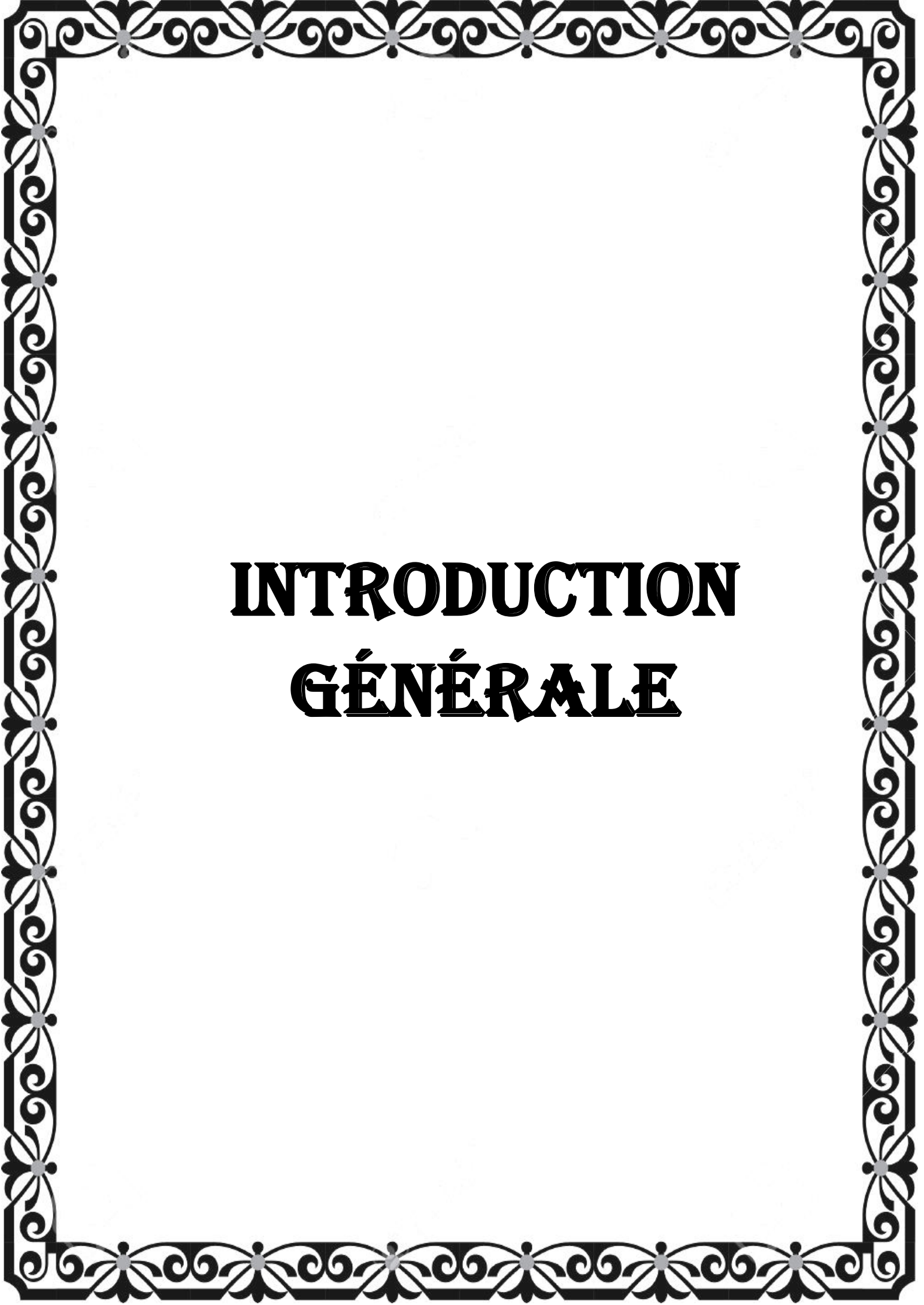
Chapitre 2 : Phase analytique

-Résultats et analyse de l’enquête.....	37
-Conclusion générale.....	54

-Bibliographie.

-Annexe.

-Résumé.



INTRODUCTION GÉNÉRALE

Introduction générale

L'enseignement-apprentissage du FLE s'inscrit dans une optique sociolinguistique où plusieurs langues-cultures se sont en contact entre autres les langues d'appartenance et/ou maternelles ; c'est ce que Galisson et Coste précisent «*On admet maintenant en milieu scolaire que toute langue autre que L1 relève de la pédagogie d'une langue non maternelle ou étrangère quelque soit le statut officiel de cette langue dans la communauté où vit l'élève*»¹.

Le taux de scolarisation a augmenté d'une façon vertigineuse, cela est grâce à la démocratisation de l'enseignement ainsi que la demande aux langues étrangères, entre autre le FLE, s'est accrue. Cette demande a pour but de répondre au besoin de communication dans ce monde ou plus précisément ce village planétaire. De ce fait l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère et des autres langues constitue le moyen par lequel tout algérien communiquera. Donc il permet à l'apprenant d'accéder au savoir et de s'ouvrir sur l'Autre (sa culture, sa religion, sa civilisation...ect). En plus de cette ouverture, l'apprenant du FLE accède à une documentation qui serait à la base du transfert de savoirs.

En effet, enseigner une langue seconde ou étrangère signifie au premier plan la nécessité de développer, chez l'apprenant, l'habileté à communiquer. Mais cet enseignement doit être bien élaboré afin d'avoir des apprenants qui communiquent correctement dans la langue française. Cependant, cette compétence de communiquer constitue l'un des soucis majeurs du professeur de langue qui est toujours prêt à identifier et à choisir des tâches répondant aux buts et aux objectifs du programme de l'enseignement et permettant une meilleure communication pour l'apprenant.

En ce qui concerne le palier primaire, nous savons tous que ce cycle représente le socle de toute la construction éducative, de ce fait, une prise en charge particulière est indispensable au sens où il est nécessaire de veiller à la mise en place de toute compétence, soit en langue maternelle, soit en langue étrangère(FLE) parce que l'avenir de tout apprentissage en dépend.

Dans le cadre de la nouvelle réforme de l'enseignement au cycle primaire, le français est introduit depuis l'année 2006/2007 à partir de la 3^{ème} année primaire au lieu de la 4^{ème} année primaire. Cette nouvelle mesure vise principalement à familiariser l'élève à la langue française. Deux grands domaines d'enseignement/apprentissage sont pris en considération (l'oral et l'écrit), en accordant la priorité à l'oral.

¹ GALISSON, R, COSTE, D. « Dictionnaire de didactique des langues », HACHETTE, P 198.

De ce fait, le but de notre travail est de montrer l'importance de l'oral dans le processus enseignement/apprentissage du FLE en 3^{ème} AP.

Nous comptons répondre à la question suivante : l'oral est une compétence langagière, comment peut-elle servir à préparer l'apprenant à l'écrit dans le milieu scolaire algérien (cas de la 3^{ème} AP) ?

Cette étude nous permet de relever l'importance de l'oral et son rôle dans la mise en place des mécanismes de la prononciation et de l'articulation des sons pour une bonne initiation à la lecture, à l'écriture et à la prise de parole dans l'échange langagier.

Notre recherche s'est articulée en deux cadre, dans le premier cadre qui est une partie théorique, nous décrivons le processus d'enseignement / apprentissage au cycle primaire et nous choisissons la 3^{ème} AP en citant les différentes étapes du déroulement des activités orales et nous citons les objectifs que doit atteindre cette compétence.

Nous citons également les différentes stratégies engagées dans le passage de l'oral à l'écrit.

Le deuxième cadre est plutôt une partie pratique, dans laquelle nous décrivons les différentes étapes de l'enquête et le traitement des résultats en présentant des échantillons pour les confrontés aux données théoriques annoncées dans la première partie et qui sera close par une conclusion générale.

Nous focalisons dans ce modeste travail sur une seule hypothèse, dans laquelle nous pensons que les enseignants n'appliquent pas la nouvelle approche « l'approche par compétence » au sein de leurs classes du FLE, mais plutôt ils se concentrent souvent sur la méthode traditionnelle qui se base de sa part sur l'écrit ; d'où la cause principale de l'échec dans le passage de l'oral à l'écrit.

PREMIER CADRE :
PARTIE THÉORIQUE

CHAPITRE I
GÉNÉRALITÉ ET DÉFINITION DU
FLE EN ALGÉRIE

1-La langue française en Algérie :

Le français, une langue vivante, présente et souvent utilisée dans tous les domaines de la société algérienne, parallèlement à la langue arabe. Ce phénomène est la conséquence de l'histoire coloniale qu'a vécue l'Algérie pendant 132ans. De cela le peuple algérien n'a pas choisis d'être francophone, mais en quelque sorte, le français été une langue imposée par le colonisateur.

Beaucoup d'importance est accordée à la langue française, et peu à peu elle devient une langue d'enseignement. D'une année à une autre, les reformes se succèdent, en améliorant le niveau du français, il a occupé une place prépondérante dans le milieu algérien à tous les niveaux, économique, social et éducatif. Le français garde toujours son prestige dans la réalité, et en particulier dans le milieu intellectuel.

L'introduction de la langue française en 3eme AP en 2006/2007 implique la production des nouveaux manuels scolaires. Certes que ce changement a perturbé l'enseignement, et il a désorienté l'élève d'un autre coté, mais il avait cherché à donner à la langue française son «véritable statut» (2eme langue en Algérie).

« En effet, le français en Algérie a vécu plusieurs évolutions, d'une langue du colonisateur à une langue de littéraire, et finalement un véhicule de la culture algérienne et idiome de la modernité de la science, de la technologie et de l'ouverture de l'Algérie sur le monde. »¹

2- Finalités et buts de l'enseignement du français en Algérie :

Les finalités de l'éducation ont été signalées par La Loi d'orientation sur l'éducation nationale (n°08-04 du 24 janvier 2008) comme suit : «L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien. Capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle».²

Dans ce contexte l'école algérienne qui sert à assurer les différents fonctionnements d'instruction de socialisation et ceux de qualification doit : « permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation étrangère ».³

Cet énoncé qui concerne les finalités de l'enseignement des langues étrangères, permet de définir les buts généraux de cette tâche (l'enseignement du FLE) en quelques termes : « Le français est enseigné en tant qu'outil de communication et d'accès direct à la pensée universelle, en suscitant les interactions fécondes avec les langues et cultures nationales».⁴

L'enseignement du FLE, à l'égal des autres disciplines, il favorise les valeurs identitaires, intellectuelles et esthétiques en relation avec les thématiques nationales et universelles.

¹Kanoua S. *culture et enseignement du français en Algérie*.

²Chapitre 1, article 2, *La loi d'orientation sur l'éducation nationale*.

³Chapitre 2, article 4, *La loi d'orientation sur l'éducation nationale*.

⁴Cf. *Référentiel Général des programmes*.

3- Objectifs de l'enseignement de français au primaire :

Les premières années de cycle primaire constituent une base pour l'apprenant, une période d'acquisition et de construction de ses apprentissages à l'oral comme à l'écrit. « L'enseignement du français au primaire a pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication à l'oral et à l'écrit ».¹

Après deux ans de scolarité en langue arabe, l'élève sera initié à la langue étrangère 1 (le français), il sera progressivement amené à communiquer à l'oral et à l'écrit. De cela l'enseignement /apprentissage du français, langue étrangère, en 3^{ème} AP a pour but d'acquérir des compétences communicatives et les développer ensuite en 4^{ème} et 5^{ème} AP.

Les compétences à installer relèvent de trois niveaux et objectifs d'apprentissage :

- 1- Oral/réception (compréhension orale)
- 2- Oral /production (production orale)
- 3- Ecrit/réception (compréhension écrite)
- 4- Ecrit/production (production écrite)

Les compétences à installer durant chaque année du cycle primaire, ont leur propre développement selon quelques degrés :

3^{ème} AP : Initiation

4^{ème} AP : Renforcement / développement

5^{ème} AP : Consolidation / certification

4-Identifiacation et classification des activités oral/écrit :

Il existe quatre types d'activité oral /écrit, lesquelles :

- 1- Activité de réception orale (d'écoute)
- 2- Activité de production orale (de dire)
- 3- Activité de réception écrite (de lecture)
- 4- Activité de production écrite (d'écriture)

Cette série d'activité permet un apprentissage progressif :

¹Programmes et documents d'accompagnement de la langue française du cycle primaire (3^e, 4^e et 5^e AP)

<i>L'oral</i>	<i>L'écrit</i>
<i>Réception :</i>	<i>Réception :</i>
-Compréhension orale/séance d'écoute (pour rendre les apprenants capables de comprendre et de décoder le contenu d'un message).	-Compréhension de l'écrit/lecture. -Activités de lecture (exercices oraux et écrits sur les sons). - Comptine - Lecture suivie et dirigée (apprentissage du code écrit).

Production :

-Expression orale

-Mémorisation /répétition des actes de parole.

-Systématisation

(pour le réinvestissement des actes de paroles dans des situations de communication authentique).

Production :

-Expression écrite/réalisation entrant dans le cadre du projet.

-Dictée.¹

¹ZAIBEK, H. L'enseignement de français langue étrangère en 3^e AP, INFPE, Algérie, 2008, p12.

CHAPITRE II
L'ORAL, SES
PARTICULARITÉS ET SON STATUT
PAR RAPPORT À L'ÉCRIT

1-Définition de l'oral :

Tant que l'oral est le principal sujet de notre travail de recherche, nous devons le définir avant de commencer ;

D'après différents et plusieurs dictionnaires, nous citons les définitions suivantes :

-Selon le Robert Dictionnaire d'Aujourd'hui, l'oral est défini comme : « *opposé à l'écrit, qui se fait, qui se transmet par la parole, qui est verbal* ». ¹

De suite, selon Le Petit Larousse illustré, l'oral signifie « *fait de vive voix, transmis par la voix (par opposition à l'écrit) .Témoignage orale, qui appartient à la langue parlée* ». ²

D'autre définition donnée par Le Petit Robert de la langue française ; « *mot qui vient du latin os, oris « bouche », (opposé à écrit) qui se fait, qui se transmet par la parole* » ³

Nous constatons donc que tous les dictionnaires que nous avons consultés, fournissent presque le même sens à la définition du terme « oral ». En résumé, nous pouvons le définir comme, la parole, la voix, et tout ce qui est transmis ou exprimé par la bouche et qui s'oppose automatiquement à l'écrit.

2- L'oral dans la classe :

Selon J.Quq, « *La compétence orale a longtemps été minorée dans l'enseignement des langues étrangères, notamment du FLE* ». ⁴ Depuis longtemps l'oral a été considéré comme non objet, ni didactique ni pédagogique que l'on n'utilise pas dans l'enseignement. C'était souvent le côté négligé.

Après plusieurs efforts fournis par des chercheurs dans ce domaine, aujourd'hui la capacité de se mettre dans une situation de communication et de prendre la parole, représente une nécessité imposée par la société à chacun. Et qui correspond notamment à une véritable demande pour l'école.

En classe, les différentes situations d'échange qui passent entre enseignant/apprenant ou apprenant/apprenant donnent à l'oral un rôle fondamental dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.

« *L'oral est le médium de toutes les activités de classe. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas le considérer comme un moyen mais aussi comme un objet d'apprentissage. C'est dans ce sens que certains acteurs insistent sur la nécessité de l'intégrer dans la classe comme un domaine particulier avec des caractéristiques spécifiques. Tout comme l'écrit* ». ⁵

¹Le Robert Dictionnaire d'Aujourd'hui, Alain Ray, CANADA ,1991 p700

²Le petit Larousse, illustré, Larousse paris, 1995. P720

³Le petit Robert de la langue française, Dictionnaire Le Robert, paris 2006, p1792

⁴ Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. Clé internationale p178

⁵Ouyougout, Samira « Quelle(s) méthode(s) pour enseigner l'oral à l'école primaire en Algérie » Synergie Algérie n°12

Donc nous tenant dire que l'oral est considéré comme un moyen et objet d'apprentissage à la fois.

L'oral est un moyen d'apprentissage (l'oral pour apprendre), c'est un vecteur d'apprentissage quotidien en cours. La langue orale en classe est indispensable dans la construction de savoir, nous ne pouvons pas transmettre des connaissances sans passer par l'oral. Ainsi l'oral permet l'entraînement de formuler et réfléchir, parce que la connaissance est mieux structurée lorsqu'elle est oralement exprimée.

L'oral est aussi un objet d'apprentissage (l'oral à apprendre), là où il est plus important de programmer tout un enseignement qui concerne l'oral comme objet d'étude, et qui fait l'objet d'une construction de la part de l'apprenant, tout au long de son cursus scolaire. Pour cela, il est plus important de prendre en considération toute caractéristique existante à l'oral.

Une autre fonction de l'oral à signaler aussi dans la classe, il est considéré comme étant un moyen et objet d'enseignement tant que la langue orale est prise, en premier lieu, comme moyen d'apprentissage.

Le tableau au –dessus explique d'une manière pratique, toutes ces différentes fonctions :

1-L'oral moyen d'expression : -Postulat : L'expression orale favorise le développement personnel et la construction d'une identité sociale. -Situation/moyen : Délégation de la parole aux élèves, conseils d'élèves, moments de libre expression. 2-L'oral moyen d'enseignement : L'oral (du maître sert à la transmission d'informations et à la régulation pédagogique. -Dimension cognitive de l'apprentissage : Les élèves intègrent de nouvelles connaissances, ils doivent traiter des informations verbales. -Dimensions communicationnelles de l'apprentissage : Les élèves apprennent les codes de civilité	4-L'oral moyen d'apprentissage : -Postulat : Les élèves apprennent par la verbalisation et par l'interaction. -Dimensions cognitivo-communicationnelles de l'apprentissage : La verbalisation et les interactions obligent à restructurer, à intégrer dans son propre discours des éléments venant du discours d'autrui. -Situation/moyen : Mise en place de la situation de pratique interactionnelle du langage. 5-L'oral d'enseignement : -Postulat : Il est possible de faire du travail de verbalisation et d'interaction un objet d'enseignement. -Dimension cognitivo-communicationnelles de
--	---

scolaire. -Situation/moyen : Auditions d'exposé, de cours, cours dialogué. 3-L'oral objet d'apprentissage : -Postulat : Les élèves peuvent apprendre à communiquer, maintenir la langue orale et maîtriser des genres oraux. -Apprentissages : Les apprentissages peuvent être communicationnels, linguistique locutoires. -Situation/moyen : Pratique d'exercices ciblés Epousée, jeux de rôles, activités langage.	l'apprentissage : L'objectivation de ce qui est en jeu dans la verbalisation et l'interaction permet de réaliser des apprentissages de discours et sur le travail langagier. -Situations/moyens : Construction de dispositifs, définition de tâches langagières, gestion à favoriser le contrôle méta-discursif.¹
---	--

2-1-La compétence de communication :

La notion de la compétence de la communication a commencé d'occuper sa place majeure dans le monde de la didactique des langues étrangères dès les années 60, grâce aux travaux du sociologue américain Delle HYMES, qui a introduit la dimension sociale du langage. La didactique des langues étrangères s'est nourrie de ce concept après un long parcours. *« Les projets didactiques envisagement d'enseigner aux apprenants à communiquer en langue étrangère. Mais le chemin qui va des intentions aux réalisations et aux pratiques de classe n'est jamais aisé à parcourir. De plus, les modèles linguistiques de référence (linguistique structurelle et distributionnelle, puis générative et transformationnelle) se refusaient à analyser la communication. Cherchant soit ç décrire le fonctionnement des seuls énoncés linguistiques soit à construire un modèle théorique abstrait de production des énoncés sous l'angle de leur grammaticalité (et jamais de leur capacité de transmission de la communication de leur intentionnalité de leur « effet » su le récepteur) ».*²

C'est ainsi que la notion de compétence de communication est née après les travaux de D.HYMES, à l'opposé de la notion de compétence de communication, apparaît dans le couple compétence/performance de la théorie de CHOMSKY, par laquelle explique que la compétence est la capacité d'un locuteur à produire des phrases grammaticales recourant à des règles linguistiques. Pour le contredire, Dyll HYMES parle des règles d'emploi qui jouent un rôle important dans la situation concrète de la communication.

¹Claudine GARCIA-DEBANC, « comment enseigner l'oral à l'école primaire », HATIER paris, 2004 p33

²Moirand.S. « Enseignement à communiquer en langue étrangère ». p15

D'où la proposition de l'élargissement de la notion compétence.

« La compétence de communication relevait de facteurs cognitifs, psychologiques et sociales dépendant étroitement de la structure sociale dans laquelle peu, non seulement sur une compétence linguistique (la connaissance des règles grammaticales du système) mais aussi sur une compétence psycho-socio-culturelle (la connaissance des règles d'emploi et la capacité de les utiliser) ».¹

« ... Hymes désigne sous l'expression compétence de communication (pratique et non nécessairement explicite) des règles psychologiques, culturelles et sociales qui commandent l'utilisation de la parole dans un cadre social. Le processus de socialisation langagière consiste pour partie, en l'acquisition progressive de cette compétence grammaticale de sujet apprenant. La compétence de communication suppose la maîtrise de code et de variantes sociologique et des critères de passage d'un code d'une variante à d'autre : elle implique aussi un savoir quant aux conventions énonciatives qui sont d'usage dans la communauté considérée ».²

Pour utiliser la parole dans un cadre social, D.Hymes considère la compétence de communication comme l'ensemble des connaissances, connaissance des règles psychologiques, sociales et même culturelles, sans oublier la connaissance des règles grammaticales. C'est à partir des travaux de D.Hymes que la notion de compétence de communication a été rapidement utilisée en didactique des langues étrangères.

L'approche communicative met la communication dans le centre de l'enseignement des langues étrangères : il s'agit d'acquérir une compétence de communication, qui veut dire, apprendre à communiquer dans la langue étrangère. Pour actualiser cette compétence, différentes composantes s'articulent entre elles.

Sophie Moirand distingue quatre composantes essentielles qui constituent la compétence de communication :

« -Une composante linguistique, c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation (la capacité de les utiliser) des modèles phonétiques lexicaux, grammaticaux et textuels de système de la langue.

-Une composante discursive, c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des différentes types de discours et de leurs organisation en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés.

-Une composante référentielle, c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des règles sociales et des normes d'interaction entre des individus et les institutions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux ».³

¹Ibid p11-16

²GALLISSON.R , et COSTE.D p106

³Moirand .op.cit p20

« Communiquer c'est utiliser un code linguistique (compétence linguistique) rapporté à une action (compétence pragmatique) dans un contexte socioculturel et linguistique donné (compétence sociolinguistique) »

2-2- Deux partenaires pour deux rôles :

Traditionnellement, l'enseignant est le membre le plus actif dans l'opération éducative qui se passe en classe, c'est à lui de transmettre le savoir, de définir ce qui va être appris, de choisir les moyens et de gérer le parcours de l'apprenant ; il donne des explications ou des consignes, qui n'impliquent pas l'intervention des apprenants.

L'apprenant dans ce cas, n'a qu'une tâche, c'est celle de consommer le savoir préconisé. Il n'intervient ni dans l'évaluation ni dans la conduite de son apprentissage. Ce qui a engendré chez lui une sorte de dépendance et de passivité.

Par contre, actuellement les approches communicatives, actionnelles, interactionnelles prévalent dans le monde de la didactique des langues étrangères. L'apparition des approches communicatives a redéfini le rôle de l'apprenant ainsi que l'enseignant dans une classe du FLE, en proposant non seulement d'apprendre à communiquer mais aussi apprendre à apprendre qui devient un nouvel objectif de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères.

Le partenaire éducatif est devenu un acteur qui a un rôle dans une pièce (la classe), l'apprenant a un rôle essentiel lui aussi. Il faut qu'il y ait un espace de collaboration entre les deux protagonistes.

Cette collaboration ne peut être concrétisée qu'au sein d'un lieu où régner un climat de confiance mutuelle.

Au sein de classe, l'apprenant est souvent actif, il est responsable et joue un rôle dans son apprentissage. Il est aujourd'hui autonome, cette autonomie lui impose la nécessité de suivre et de prendre en charge tout ce qui concerne son parcours éducatif.

En ce qui concerne l'enseignant, il n'est plus un « maître » mais un médiateur, un animateur entre les différents acteurs et non pas un fournisseur du savoir. Il est centré au sein du processus d'apprentissage. C'est l'analyste des besoins langagiers des apprenants et aussi un conseiller qui les communique d'une façon efficace.

Donc pour obtenir un apprentissage réussi, les rôles doivent être partagés en parallèle entre ces deux grands partenaires enseignant/apprenant. Pour que le processus d'enseignement/apprentissage soit fiable tant à l'oral qu'à l'écrit.

3-Particularité de l'oral :

Dans l'oral, ce qui est dit est dit. Le discours est irrécupérable. Il n'y a pas une façon dont il peut reprendre ses propos pour les corriger ou les effacer. Non seulement les signes linguistiques qui sont mobilisés dans un discours oral, mais aussi la voix et le corps de celui qui prend la parole. Non plus comme à l'écrit, l'oral agit dans l'instantanéité. Il fait appel à la

communication directe où l'expressivité est souvent présente face à un public d'interlocuteurs.

3-1-L'écoute et la perception :

L'enfant qui est né sourd ne peut jamais apprendre à parler. L'écoute est le premier contact avec le monde qui nous entoure. L'accueil de la parole de l'autre se fait logiquement à travers l'écoute, qui permet de connaître les autres et les mieux comprendre ainsi que ses connaissances et ses idées. C'est pourquoi nous nous alimentons de la parole de l'autre, en se l'appropriant et en l'intégrant dans son propre discours. D'une façon générale, écouter c'est prêter l'attention à l'autre. Ainsi, il ne faut plus confondre entre écouter et entendre. L'acte d'écouter exige la volonté, donc il implique l'attention. Par contre le fait d'entendre signifie l'audition qui prend part, de cela il ne nécessite pas forcément l'attention, c'est pourquoi la phase de l'écoute en classe de langue est très importante.

La première étape dans l'apprentissage d'une langue étrangère ou maternelle est l'écoute, qui est liée étroitement à la parole. Le petit enfant possède dès sa naissance une compétence étroite d'enregistrer les sons, de les reproduire et de les reconnaître. Il apprend à écouter puis à parler, dès son jeune âge.

L'enfant écoute ses parents, il perçoit les sons et comprend la parole petit à petit. Il commence à produire ses propres paroles après la phase du babillage.

En ce qui concerne l'adulte qui tente d'apprendre une langue étrangère, le cas ce n'est pas le même. En écoutant les adultes, l'enfant apprend inconsciemment à faire du bruit ou de la musique des sons, des mots. Il les associe à leurs sens et progressivement développe son comportement d'écoute au sein du paysage sonore de sa langue maternelle.

Alors que ce paysage sonore (la langue maternelle) chez l'adulte est très avancé. Quand il s'agit de l'écoute dans sa langue maternelle, la compréhension soit rapide et des fois il comprend avant que son interlocuteur finisse de parler.

En revanche, quand il s'agit de l'apprentissage d'une langue étrangère, il dépense beaucoup d'énergie et la compréhension ne sera jamais rapide comme celle en langue maternelle.

Quant à la perception de la parole, la chose est plus compliquée. Ce n'est pas facile de pouvoir caractériser la façon dont le cerveau procède pour traiter toutes les informations captées par nos différents sens.

« Le processus de perception de la parole commence au niveau du signal sonore et des processus d'audition. Après le traitement du signal auditif initial, les phénomènes sont traités pour extraire les indices acoustiques et l'information phonétique. Cette formation de la parole peut être aussi utilisée pour des niveaux supérieurs de traitement du langage, comme la reconnaissance de mot. »¹

¹La perception de la parole, Wikipédia

Le processus de traitement de la parole s'effectue à deux niveaux : le premier (le bas niveau) représente l'étape qui fait passer de la réception sensorielle de l'onde acoustique à l'élaboration d'une représentation abstraite. Il convient à la comparaison de l'information acoustique aux éléments phonologique stockés.

Le second (le haut niveau) consiste à la dernière étape du traitement de la perception. Il va de l'analyse physique des sons à l'analyse sémantique et conceptuelle. Ce niveau regroupe à la reconnaissance des mots, des phrases et du discours au sein de l'énonciation.

La perception de parole à travers ces deux niveaux ne franchit pas la même étape dans une langue étrangère que dans la langue maternelle.

3-2- La gestuelle et le corporel :

Le langage oral est inséparable du langage corporel. Nous nous s'exprime pas seulement avec les mots ou les actes sonores mais aussi avec notre corps. Des fois nous disons une chose verbalement mais notre corps dit le contraire. Tout comportement qui se fait avec le corps, et même le silence, est un message qui a un impact sur autrui et cela conditionne forcément une réaction ou un comportement en retour.

Nous nous interrogeant ici de langage non verbal, autrement dit, du langage corporel. En effet, la communication orale est inséparable du langage du corps, parler, met en jeu de corps, et le corps de sa part façonne la parole.

Le langage corporel intervient tout le temps, partout, venant soutenir, dynamiser nos propos, et surtout ceux de l'enseignant qui gère une communication corporelle avec laquelle il cherche de créer un climat favorable au travail en classe, pour qu'il puisse arriver à attirer l'attention de ses élèves en premiers plan, puis rendre plus efficace la transmission du savoir.

Il semble très intéressant que le partenaire éducatif soit conscient de l'importance du langage corporel dans l'efficacité de sa pratique pédagogique. Il doit savoir manipuler ses propres signaux non verbaux (direction du regard, mouvement, des mains, etc.) et de déterminer l'impact sur la classe dans le but de favoriser un climat propice à la prise de parole.

a- Le regard :

Dans une communication orale, le regard est classé comme l'élément le plus important, où il permet d'établir le contact et de se mettre en accord avec nos interlocuteurs.

En classe, le regard de l'enseignant lors d'un discours oral, lui permet de capter les réactions de ses élèves. Le fait e regarder chacun permet de les impliquer. Alors que l'enseignant qui centre et fixe son regard tout au long de sondiscours sur un seul apprenant, ça donne l'impression d'un désintérêt aux autres. Ce qui traduit automatiquement leur refus de ce contact.

En ce qui concerne l'apprenant, le fait de regarder son enseignant et suivre ses mouvements et comportements, cela lui offre un climat de confiance et facilite la compréhension par la suit. Et dans le cas d'un apprenant négligeant, le regard est l'outil

adéquat et le plus efficace que l'utilisation de voix. En effet, l'enseignant doit veiller dans sa classe à regarder le plus possible tous les apprenants pour les encourager à prendre part dans leurs apprentissages.

a- Le geste :

Le geste, qui est défini comme un mouvement ou une série de mouvements à finalité consciente. Il est un ensemble de mouvements qui sont interprétables par notre interlocuteur. Il est aussi un mouvement corporel qui vise à réveiller un état psychologique ou un envie d'exécuter une telle action pour transmettre un tel message. Le geste donc fait partie du paralangage qui accompagne le message verbal et le complète; savoir le décoder c'est savoir favoriser la bonne communication.

Le geste peut permettre de saisir le sens des mots prononcés en langue étrangère. Il est considéré comme un outil pédagogique. C'est pourquoi un bon enseignant doit savoir gesticuler. Le geste dans ce cas est une sorte d'aide irremplaçable dans le processus d'apprentissage. Il facilite l'accès au sens en langue étrangère.

Dans le cas du cycle primaire, les apprenants sont encore des petits enfants, qui sont beaucoup plus attirés par le geste et la concrétisation (*ex : mettre la main sur le ventre avec une caresse circulaire pour expliquer l'expression « j'ai faim... »*), ça va être plus motivant d'une part, et d'autre il va mieux assurer la compréhension de message.

Donc le choix du bon geste au bon moment est plus important que le choix d'un modèle didactique.

4-Les éléments prosodiques :

La prosodie correspond à la méthode du langage. Elle marque une des différences entre le langage écrit et le langage oral.

La prosodie peut être signalée par le fait d'écouter une langue dont nous ne maîtrisons aucun aspect. Ainsi les impressions qui nous parviennent sont transmises par le chant, le rythme et le timbre de la voix.

Pour l'acquisition du langage et pour assurer la compréhension du sens, la prosodie constitue une aide gigantesque où elle apporte une valeur ajoutée réelle dans nombre de contextes liés à la parole.

La prosodie constitue des événements sonores transmis à travers la parole.

a- L'intonation :

L'intonation, ou la mélodie que produit un énoncé significatif, autrement dit, porteur de sens. Elle est généralement présentée comme étant le paramètre primordial de la prosodie. Elle est définie comme : « *Musicalité de la langue due à la hauteur et à l'intensité des voyelles.*

*L'intonation prosodique structure le discours (elle marque l'interrogation, l'exclamation, par exemple) et peut indiquer l'état de l'esprit de locuteur. Mais n'affecte pas le sens des mots ».*¹

Il existe trois fonctions qui appartiennent à l'intonation :

1-La fonction expressive : cette fonction peut traduire les intonations, les attitudes et toutes émotions des locuteurs. Différents sens et émotions peuvent être exprimés dans un seul énoncé. Tout dépend alors de l'intention du locuteur.

2- La fonction distinctive : elle permet de distinguer la nature de phrase (phrase déclarative, phrase interrogative ou phrase impérative), malgré l'absence des marques grammaticales.

Ex : Il est parti avec une mélodie descendante (phrase déclarative)

Il est parti avec une mélodie montante (phrase interrogative)

Il est parti avec une mélodie montante (phrase impérative)

3- La fonction démarcative : cette fonction consiste à marquer une frontière entre les groupes rythmiques (*un groupe rythmique est un ensemble de mot prononcé d'un souffle, et qui peut être un seul mot*). Ce qui va mettre, tout a fait, d'enlever certaines ambiguïtés.

a- L'accentuation :

La définition du terme «accentuation», désigne le même que «accent». Mais les scientifiques, de leur côté, préfèrent le premier terme «accentuation» que le deuxième «accent», car ce dernier renvoie aussi à la caractéristique d'une prononciation particulière d'une telle ou telle langue.

D'après le linguiste Pierre R.LEON : « *L'accentuation est le résultat d'un effort expiratoire et articulaire qui se manifeste par une augmentation physique de longueur d'intensité et éventuellement un changement de fréquence passant de syllabe accentuée à syllabe accentuée ...* »²

L'accentuation à la mise en relief d'une syllabe. Cette syllabe résulte en intensité et en valeur de syllabe ainsi qu'en augmentation de longueur ou bien la durée de son. Au niveau du plan perspectif, le paramètre de la durée est la marque essentielle de l'accentuation, parce qu'une syllabe accentuée est plus longue, en moyenne, deux fois qu'une syllabe non-accentuée.

b- Le débit :

Le débit correspond à la vitesse à laquelle un locuteur parle. C'est un bon indicateur de l'expressivité, c'est l'exemple d'une personne en colère, il parlera rapidement, bien qu'une personne triste aura un débit lent.

¹Introduction prosodique Wikipédia

²Ibid. p150

C'est pourquoi au début d'un apprentissage d'une langue étrangère, l'apprenant aura un débit lent par rapport à un locuteur natif ou un autre qui apprend la langue depuis longtemps.

En revanche, il existe d'autres critères qui doivent être mentionnés à cet égard, L'HOTE mentionne que : « ...de nombreuses études ont donné des statistiques sur le débit moyen selon le type de discours et la situation de communication dans laquelle se trouve le locuteur. Il ne faudra pas oublier bien entendu la variante individuelle. Il est donc difficile de caractériser un locuteur en fonction débit rapide, moyen ou lent ».¹

Nous disons que le temps réel de la parole diminue aussi la durée des pauses lors d'un débit rapide d'un locuteur quelconque dans une situation quelconque, et cela se diffère quand le débit est lent.

c- Le rythme :

Le dictionnaire de didactique des langues étrangères définit le rythme comme suit : « *Le rythme français en mesure par le nombre de « l'intonation » dont il n'est pas séparable. A en pas confondre avec le débit* ».²

Le rythme donc dépend beaucoup plus de la syllabe, qui est de sa part l'unité rythmique de base à l'oral et comprend le débit de la parole, la longueur et la répartition des pauses, les allongements syllabiques.

Le rythme se diffère selon le débit est la sonorité particulière d'une voix par rapport à une autre. Une personne qui prend la parole doit timbrer sa voix, qui veut dire la bien placer, parce que avoir une voix claire et agréable rendre la communication plus facile qu'une voix sombre et moins harmoniste.

d- Le timbre :

Le timbre d'une façon générale est la sonorité particulière d'une voix par rapport à une autre. Une personne qui prend la parole doit timbrer sa voix, qui veut dire la bien placer parce que avoir une voix claire et agréable rendre la communication plus facile qu'une voix sombre et moins harmoniste.

e- Les pauses et les silences :

Les pauses sont une sorte de ponctuation orale, qui se fait avec des arrêts plus au moins longs. Cependant, le locuteur doit savoir bien utiliser les pauses, ou les silences, dans son discours parce que si elles sont trop répétitives, il risque de détruire le qu'il veut passer. Ainsi qu'elles sont efficaces et peuvent attirer l'attention d'autrui si d'elle sont bien utilisés.

1- Relation entre l'oral et l'écrit :

Dès l'antiquité, le langage est la réponse idéale qu'a trouvé l'homme à son besoin de communiquer, et non pas une fonction organique. Dans toute les civilisations du monde le

¹LHOTE.E po.cit p87

²GLISSORD.R et Coste.D, op.cit p476

langage oral a précédé le langage écrit, il n'existe pas de langue naturelle qui n'ait été parlée avant d'être écrite.

De cela, il est admis qu'il n'y a pas d'écriture sans oralité, et qu'on ne peut plus travailler sur l'oral sans écrire. Donc ces deux activités langagières se sont les deux grands aspects d'un même objet qu'est la langue. Les trajets entre ces deux faces (oral/écrit) dans l'enseignement des langues étrangères constituent des leviers solides dans le processus enseignement/apprentissage, notamment au cycle primaire.

*« Au terme de la 3^e AP, mis dans une situation de communication significative, l'élève sera capable de produire un énoncé mettant en œuvre deux actes de paroles à l'oral et à l'écrit ».*¹

Le couple oral/écrit concourt donc au développement des compétences scolaires et plus tard professionnelles.

Le fait de travailler sur des données orales implique le problème de l'écriture, le travail sur des échanges oraux, dans l'absence d'un support transcrit, est plus difficile et compliqué grâce aux plusieurs raisons.

L'écriture favorise la réflexion et l'analyse, qui ne semble pas être envisagées dans un discours oral.

D'après F.Saussure, la langue orale et la langue écrite sont : *« deux systèmes de signe distinct, dont l'image rationnelle du second est de représenter le premier ».*²

Nous tenons à dire de cela que la relation entre l'oral et l'écrit est une relation complémentaire et non plus conflictuelle, malgré qu'ils sont considérés comme étant deux domaines, totalement, distincts, où le premier domaine « l'oral » est régi par les sons, peut être accompagné par un vecteur visuel, et le deuxième domaine « l'écrit » régi par le signe graphique qui veut dire le visuel et le geste scriptural.

Ce qui est confirmé par Claudien GARCIA-DEBRANC et Sylvie PLANE : *« La relation entre la langue orale et la langue écrite s'est fortement modifiée depuis quelques années. On est passé d'une situation conflictuelle (oral contre l'écrit), à une présentation complémentaire (l'oral ne peut être enseigné indépendamment de l'écrit) »*

2- Les qualités et limites du couple (oral/écrit) :

Dans les relations humaines, pour qu'un couple (femme/homme) arrive à réussir leur vie sacrée, il faut que chacun d'entre eux complète l'autre en se basant sur les points positifs de l'un et de l'autre (les qualités), c'est en quelque sorte la même chose pour le couple oral/écrit.

¹Programmes et documents d'accompagnements de la langue française du cycle primaire (3^e AP, 4^e AP, 5^e AP) , Objectif Intermédiaire d'Intégration pour la 3^e AP . p10

²F.Saussure. Cours de linguistique Générale. Edition Pajot. Paris. p23

Le discours à l'oral est direct, ce qui favorise l'interaction et provoque le développement et l'évaluation des idées et du discours lui-même si elle est guidée dans le bon sens.

Au discours oral, le destinataire est le plus souvent immédiat, ce qui implique à la fois le langage verbal et même le non verbal tel que les gestes, le regard et la mimique, qui peuvent véhiculer et intégrer d'autres éléments renforçant un tel ou tel message. Le locuteur ici doit tenir compte de toutes comportements et manifestations de que fait celui qui prend la parole.

L'auditeur dans un discours oral ne possède pas la possibilité de revenir en arrière, alors que le lecteur peut modifier ou ajouter.

Ainsi, l'écrit permet de gérer la facilité et la linéarité de la parole par le biais de la transcription avec les nouvelles techniques de média. Par contre, l'oral ne doit pas être biaisé par les normes de l'écrit parce qu'il ne renvoie pas au modèle standard comme l'écrit.

Mais l'oral peut actualiser des formes de langage proche du modèle standard, c'est l'exemple des débats politiques, des exposés, des conférences, ect

De même, l'écrit peut se pratiquer de manière familière comme e-mail, écriture électronique, sms...etc. Donc il ne représente pas seulement le modèle classique.

D'autre part, au niveau syntaxique il faut prendre en considération les conditions de la situation, soit discours politiques, conversation, lettre administrative, lettre à un intime, etc. La différence entre la syntaxe de l'oral et celle de l'écrit est claire dans les conditions classiques de la production.

Dans les formes classiques de l'écrit il faut respecter l'ordre (sujet + verbe+ complément d'objet). Mais à l'oral l'ordre est beaucoup plus libre ;

Ex : « L'homme, il est, il porte un manteau noir, c'est notre cousin ».

L'absence de la négation « ne » est réservé à l'écrit ;

Ex : Je sais pas

Ce qui concerne les marques grammaticales de genre et de nombre, le discours oral est moins identifiable par rapport à l'écrit ; par exemple la liaison peut marquer le pluriel des noms.

Discours écrit :			Discours oral :		
Les	oiseux	s'envolent	Les	oiseaux	s'envolent
+	+	+	+	+	-

Donc ces trajets et ces va-et-vient entre oral et écrit forment l'originalité de ce couple.

7- Passer de l'oral à l'écrit :

Le fait de passer de l'oral à l'écrit n'est pas une tâche aisée. La capacité d'analyser des productions orales sans passer par un support écrit, semble impossible. C'est pourquoi Claudine GARCIA et Sylvie PLANE ont cité quelques facteurs qui rendent difficile, voire impossible, le travail sur l'oral sans passer tout d'abord par une trace écrite :

-La version sonore est moins manipulable que la trace écrite et les allers-retours nombreux qu'impose l'analyse sont moins aisés :

-Le nombre de paramètres à observer est importants: le lexique, la syntaxe, la répartition des tous de parole, pour s'en tenir aux plus classiques ne peuvent être saisies au vol et ils sont plus facilement manipulables sur une transcription.

-L'écriture autorise une réflexion, une analyse qui s'est semble-t-il pas envisageable sur un support oral.¹

Donc, la meilleure solution pour étudier ou analyser l'oral est la transcription.

Vu des particularités du signal sonore qualifié parfois d'exotique :

-Prononciation non-conforme à la langue (/sui/ pour dire je suis, /psq/ pour dire parce que, /bnjr/ pour dire bonjour).

-Réalisation du phénomène qui est lié aux hésitations (« mm », « euh », allongement de certaines syllabes ou mots inachevés). Le scripteur doit se doter de l'interprétation ainsi que de la comparaison des transcriptions faites par autres transpositeurs.

Reste l'enregistrement vidéo, la méthode la plus propagée parce que le non verbal joue un rôle primordial dans l'interprétation du transcripteur. Mais en effet, plus qu'elle est utile, plus qu'elle est nécessaire, car elle est tout simplement la trace visuelle de tout ce qu'a été dit.

3- L'évaluation de l'oral :

D'après le dictionnaire des concepts fondamentaux didactique Isabelle DELCAMBRE, l'évaluation est définie comme suit : « *L'évaluation en éducation peut être définie comme la prise d'information qu'effectue un acteur quelconque d'une situation de travail (de formation...Etc.) sur la performance identifiables ou des comportements mis en œuvre par des personnes qui relèvent de cette situation (classe, établissement, système d'éducation de formation, ..etc.) en les rapportant à des normes ou à des objectifs* »²

De cela, l'évaluation est considérée comme le nœud de tout acte pédagogique parce qu'elle se rapporte aux objectifs et finalités d'apprentissage visés.

¹Ibid, p119

² DELCAMBRE Isabelle, « dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques » DE BOECK P105.

La question de l'évaluation de l'oral est un point délicat et compliqué, son instantanéité, ses particularités et sa présence dans tous les domaines de vie ou de parcours scolaire.

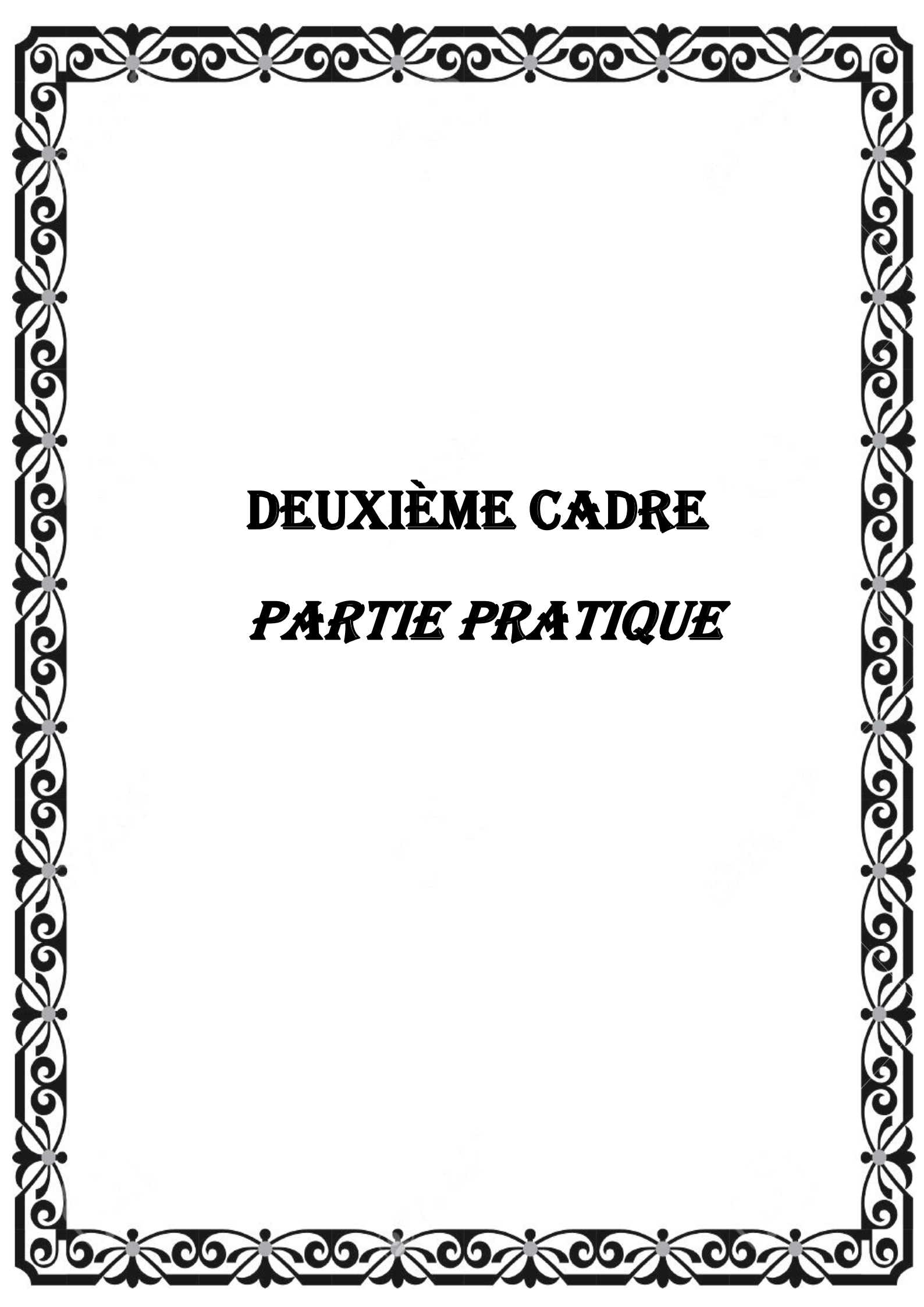
Reste l'évaluation de l'oral une phase assez importante malgré les difficultés de l'exécuter.

4- Formes d'évaluation de l'oral :

Pour voyager, il est nécessaire de savoir d'où nous sommes partis, où nous nous trouvons et où nous irons !

Parmi les formes d'évaluation qui existent, nous citons trois selon le moment où nous mesurons le processus d'apprentissage (au début, tout au long, à la fin). L'évaluation diagnostique ou prédictive, elle se situe au début de l'apprentissage, elle permet à l'enseignant de se positionner par rapport aux prè-s-acquis des apprenants pour pouvoir cibler son intervention.

Passant à l'évaluation formative, qui s'effectue pendant l'apprentissage. Arrivant vers la fin à l'évaluation sommative, et elle se situe à la fin de l'apprentissage. Elle permet à l'enseignant de prendre une décision de sélection et d'orientation afin de fournir une certification.



DEUXIÈME CADRE

PARTIE PRATIQUE

CHAPITRE I
PRÉSENTATION DE
L'ENQUÊTE

Après deux chapitres dans le cadre théorique, nous voilà dans le premier chapitre pratique. Cette partie a pour objectif de tester notre hypothèse mise au début.

En vue de mieux cerner les aspects de différentes difficultés rencontrées par nos élèves au cours de leur apprentissage. Nous allons opter pour une enquête sur terrain pour vérifier la méthode sur laquelle s'appuient les enseignants du palier primaire afin de réussir leur tâche d'enseignement/apprentissage du Français Langue Etrangère.

Arrivant vers la fin de cette partie à une phase analytique, qui nous permettra d'obtenir des réponses pratiques à notre problématique.

Chapitre 1 : Présentation de l'enquête

1- Description de corpus :

Dans ce chapitre nous allons analyser, à partir d'une enquête menée, l'apprentissage de la prononciation qui doit être prise en charge en classe du FLE, grâce à son efficacité dans l'acquisition linguistique dans ses deux grands angles, compréhension auditive/expression orale.

Ainsi, l'oral aura une place majeure, dans le but de développer chez l'élève, d'une part les qualités d'écoute/compréhension et d'autre part de mettre en place les mécanismes d'une prononciation et d'articulation des sons pour assurer une bonne initiation à la lecture au même terme qu'à l'écriture et la prise de parole lors d'un échange langagier.

De cela notre corpus a été réalisé à partir d'un questionnaire. Il est nécessaire de passer ce dernier pour vérifier nos connaissances théoriques. Dans ce questionnaire nous allons évoquer 13 questions , dont (11) fermées et (2) ouverte , écrites et distribuées à 10 enseignants.

2- Le public visé (l'échantillon) :

Nous nous adressons, à partir de cette enquête, aux enseignants du cycle primaire, et particulièrement ceux qui prennent en charge les élèves de la 3^{ème} AP, au niveau de différents établissements de la Daïra de Ain-Touila-Khenchela.

- École primaire MansouriAbd-allah
- École primaire Nassahkhawa
- École primaire GhozlanKhelifa
- École primaire Bouteraa.S

Nous allons choisir les enseignants comme étant un échantillon sur lequel s'est porté notre corpus, parce qu'il est plus pratique qu'interroger un élève du 3^{ème} AP, qui prend la langue pour la première fois. C'est difficile, voir impossible, de le mettre dans une situation de communication, où il n'est pas encore qualifié pour être dans un échange langagier soit écrit, soit oral; car il n'est plus capable ni de s'exprimer en langue étrangère ni de comprendre le discours.

3- Présentation du questionnaire et ses objectifs :

Première série de questions :

Q1 : Pour quelle raison avez-vous choisis le français comme une matière à enseigner ?

.....

Q2 : D'après vous, enseigner la langue française est :

Décourageant ☐ Valorisant ☐ Enrichissant ☐

Q3 : Pensez-vous que les enseignants du cycle primaire appliquent régulièrement l'approche par compétence ?

OUI	NON
------------	------------

Cette série de questions a pour but de découvrir le véritable statut du français langue étrangère, par rapport aux enseignants qui l'enseignent, grâce à son grand impact sur le processus d'enseignement/apprentissage du FLE. Ainsi qu'il reflète le degré de réussite de l'enseignant dans sa tâche.

La deuxième série de questions :

Q4 : Est 'ce que le volume horaire consacré pour le programme de la 3^{ème} AP est suffisant ?

OUI	NON
------------	------------

Q5 : Est 'ce que l'effectif d'une classe du FLE gêne l'enseignant dans la réalisation de sa tâche d'enseignement ?

Beaucoup ☐ Un peu ☐ Pas du tout ☐

Q6 : Est 'ce que le programme de la 3^{ème} AP est adéquat avec le niveau des apprenants ?

OUI	NON
------------	------------

Q7 : Utilisez-vous la langue1 (arabe) au sein de votre classe du FLE ?

Souvent ☐ Où il est nécessaire ☐ Jamais ☐

Nous essayerons dans cette deuxième série de tirer les difficultés et les obstacles qui empêchent les élèves ainsi que leurs enseignants pour mener bien à leur mission.

Troisième série de questions :

Q8 : A quelle compétence langagière l'enseignement/apprentissage du FLE en 3^{ème} AP donne l'importance ?

ORALE	ECRIT
--------------	--------------

Q9 : Quelles lacunes rencontrent les élèves de la 3^{ème} année lors de l'apprentissage de l'écrit (réception/production) ?

Syntaxiques ☐ Lexicales ☐ Phonétiques ☐ Sémantiques ☐
Décodage ☐

Q10 : Quels sont les facteurs qui favorisent ces lacunes ?

- Le milieu familial et social ? ☐
- La méthode d'enseignement ? ☐

Q11 : Quelle méthode vous préférez pour assurer l'enseignement/apprentissage de l'écrit en 3^{ème} AP ?

- La méthode traditionnelle.
- L'approche par les compétences.

Q12: Quelle place occupe l'oral dans l'approche par les compétences ?.

Inferieur	Egal à l'écrit	Dominant

Q13 : Si l'oral domine la tâche d'enseignement/apprentissage du FLE en 3^{ème} AP, comment peut-il servir à la préparation de l'apprenant à l'écrit ?

Nous essayerons par la suite, dans la dernière série, d'identifier d'après les enseignants la place de l'oral par rapport à l'écrit. Et citer d'autre part les lacunes qui rencontrent l'élève lors de son apprentissage de ces deux grandes compétences langagière (orale et écrite), et comment peut-elle se servir. Chercherons vers la fin à trouver une méthode corrective qui peut combler ces lacunes.

CHAPITRE II
PHASE ANALYTIQUE

Résultats et analyse de l'enquête :

1ere question :

Pour quelle raison avez-vous choisis le français comme une matière à enseigner ?

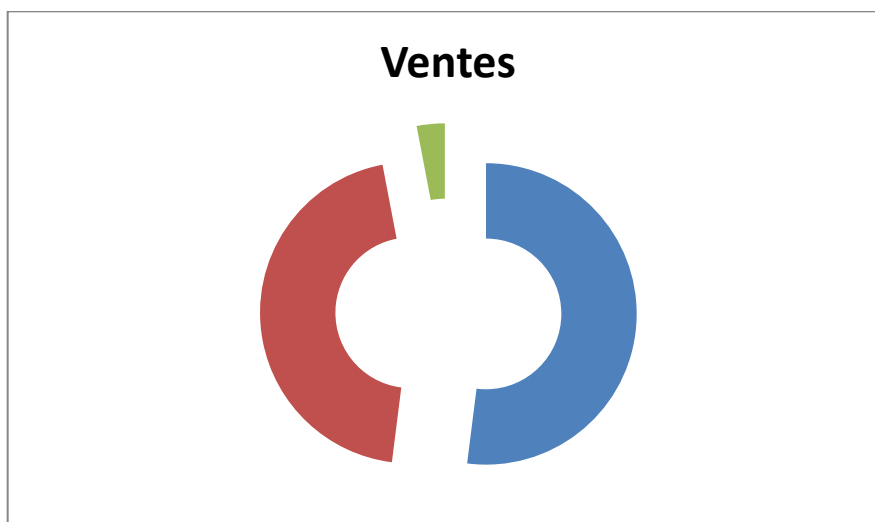
Des enseignants de différent âge, et différentes durées d'expérience dans ce domaine, ont bien voulu nous éclairer au questionnaire que nous leur avons soumis, et particulièrement en ce qui concerne leurs choix (enseigner la langue française). Au premier lieu, ils affirment qu'ils reconnaissent bien la noblesse de leur profession comme étant des enseignants.

D'autre part, ils disent qu'ils sont conscients des difficultés de leurs tâches. Mais aucun obstacle et aucune situation ne les décourage pour mener à bien leur mission. Ils ajoutent aussi que le fait d'enseigner le français est assez valorisant, enrichissant, c'est beaucoup plus une satisfaction personnelle surtout si les résultats obtenus par les élèves seront appréciables, ils savent que cela demandent beaucoup plus d'investissements personnelles, cependant ils sont prêts à participer à l'évolution culturelle de notre pays, et son ouverture sur le monde.

2ème question :

D'après vous, enseigner la langue française est ?

Décourageant	Valorisant	Enrichissant
3%	52%	45%

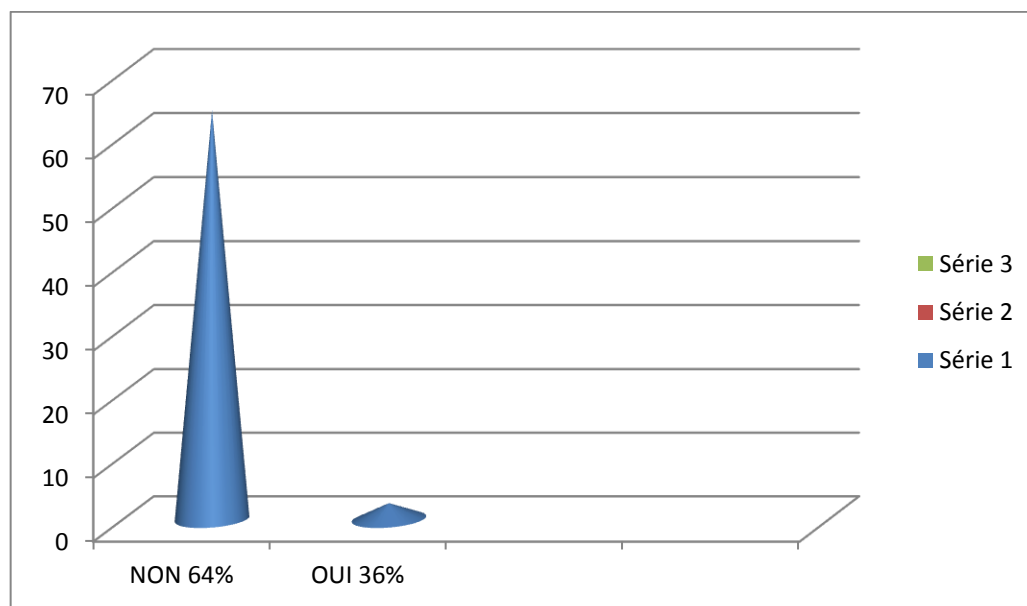


Dans cette question nous avons constaté que la majorité des enseignants affirment que l'enseignement du FLE est une tâche valorisante et enrichissante et aussi une satisfaction personnelle surtout si les objectifs sélectionnés sont atteints, tant que 3% d'entre eux voient que l'enseignement du français langue étrangère, au sein de nos établissements algériens, est décourageant.

3ème question :

Pensez-vous que les enseignants du cycle primaire appliquent régulièrement l'approche par compétence ?

OUI	NON
36%	64%

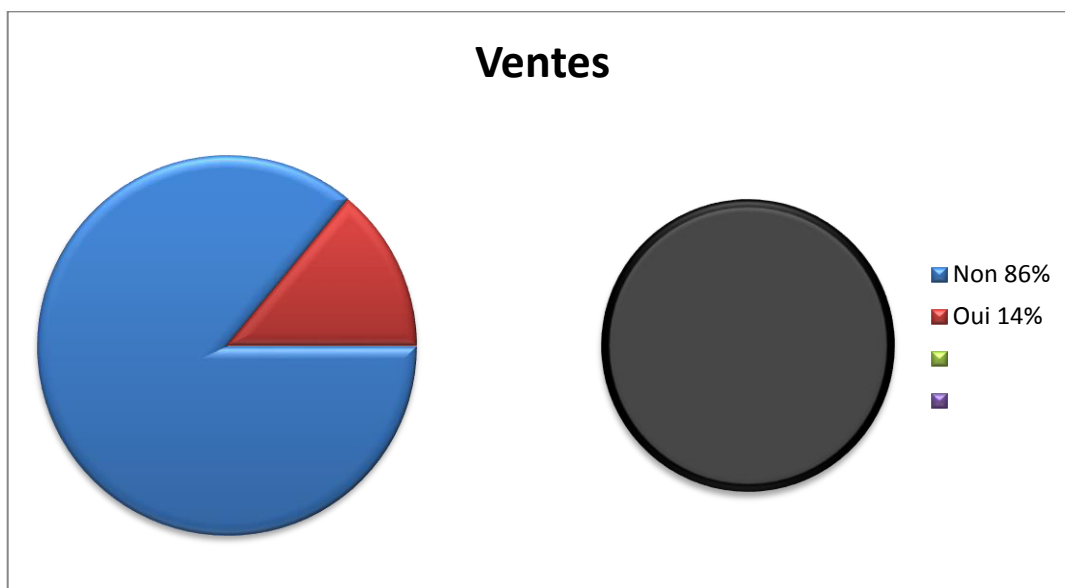


36% ont confirmés que les enseignants du cycle primaire respectent régulièrement l'application de l'approche par les compétences pour atteindre les compétences visés. En même temps quela majorité d'entre eux 64% ont infirmés que les enseignants appliquent cette approche, puisque ils se plaignent du manque de formation. De cela nous distinguons d'où vient l'échec dans le passage de l'oral à l'écrit.

4ème question :

Est 'ce que le volume horaire consacré pour le programme de la 3eme AP est suffisant ?

OUI	NON
14%	86%

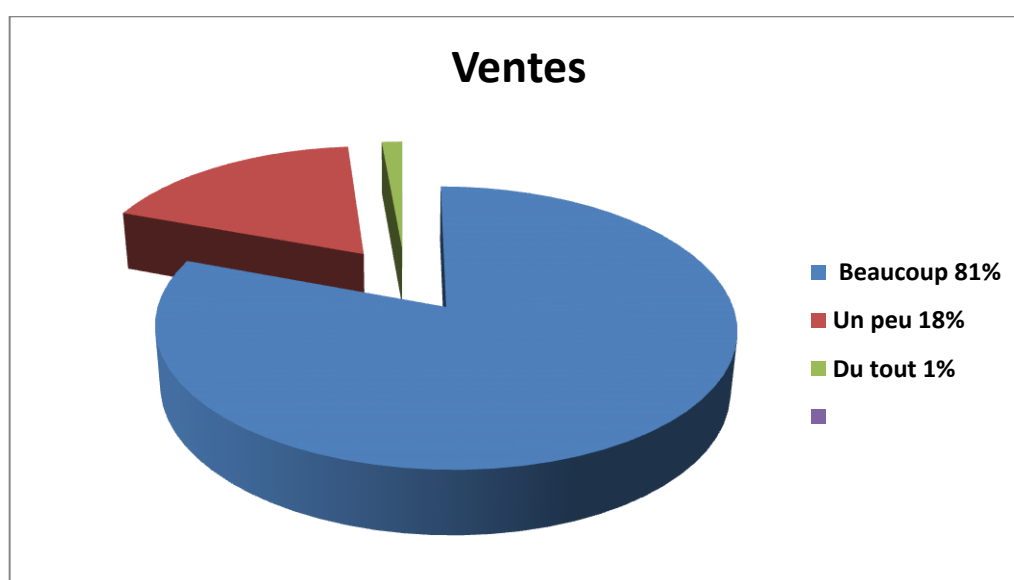


Pour cette question, la majorité des enseignants (86%) trouvent de leur part que le volume horaire est insuffisant en tenant compte du programme de la 3e AP.

5ème question :

Est 'ce que l'effectif d'une classe du FLE gêne l'enseignant dans la réalisation de sa tâche d'enseignement ?

Beaucoup	Un peu	Pas du tout
81 %	18 %	1 %



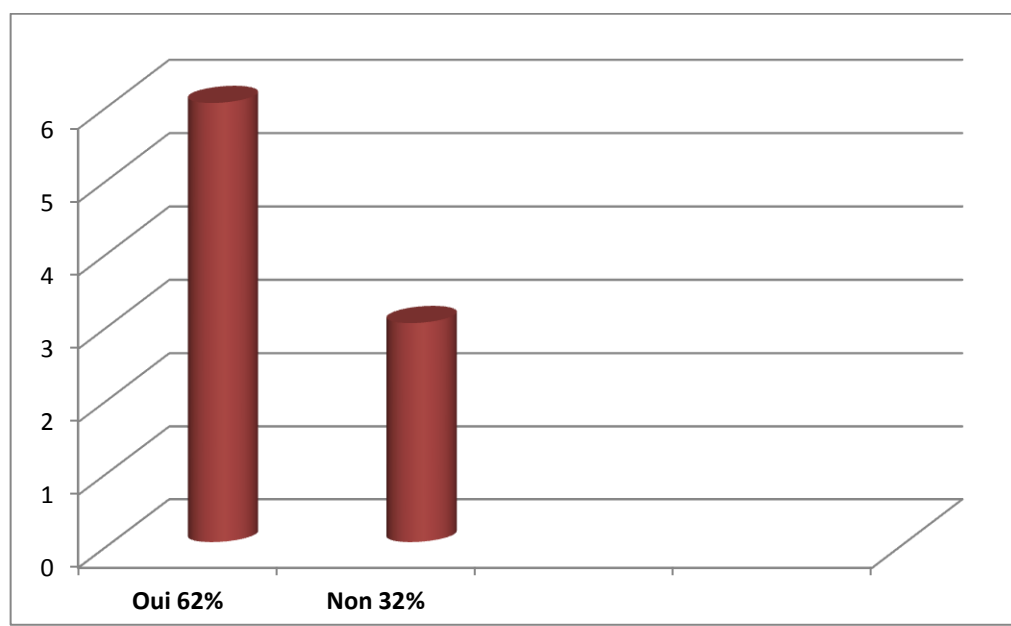
81% des enseignants pensent que l'effectif de classe représente un grand problème lors de la présentation des cours, au même terme que 18% d'entre eux trouvent un peu de difficulté pour la même raison, parce qu'ils ne peuvent pas suivre et prendre en charge tous les

apprenants si le nombre dans une seule classe est plus élevé. Par contre 1% des enseignants affirment que cela n'a aucun impact sur le processus d'enseignement/apprentissage du FLE.

6ème question :

Est 'ce que le programme de la 3e AP est adéquat avec le niveau des apprenants ?

Oui	non
62%	38%

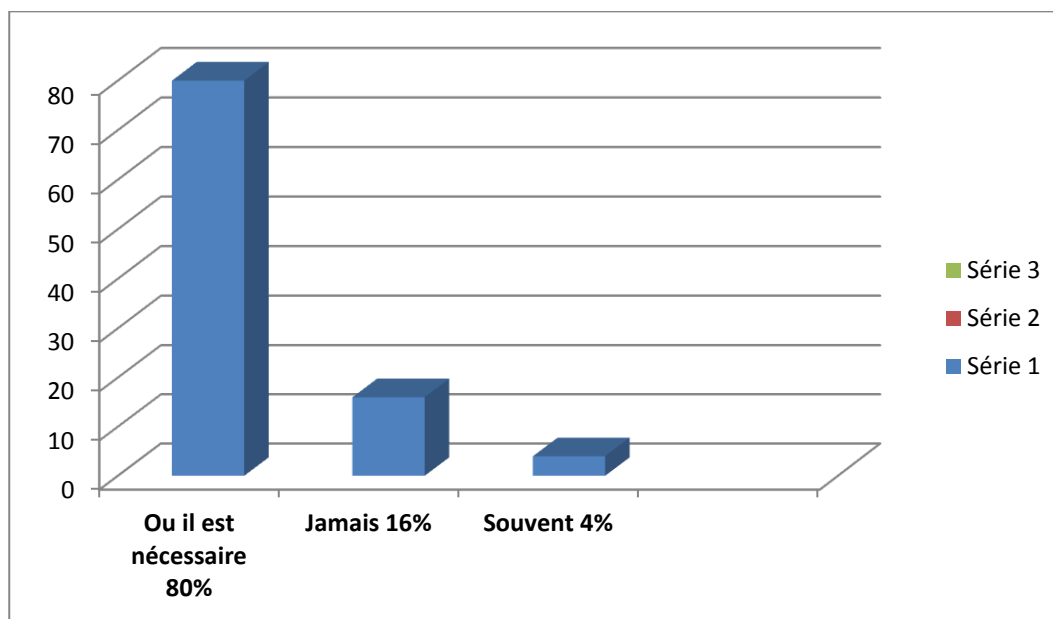


Ce qui concerne cette question, nos enseignants trouvent que le programme de la 3e AP est à la portée de tous les élèves et qu'il est adéquat avec leur niveau et capacités intellectuelles. Moment où une autre catégorie des enseignants voit que ce programme apporte une version étrangère par rapport au milieu où vit l'élève, et peut être il ne reflète pas sa réelle société.

7ème question :

Utilisez-vous la langue1 (arabe) au sein de votre classe du FLE ?

Souvent	Où il est nécessaire	Jamais
4%	80%	16%

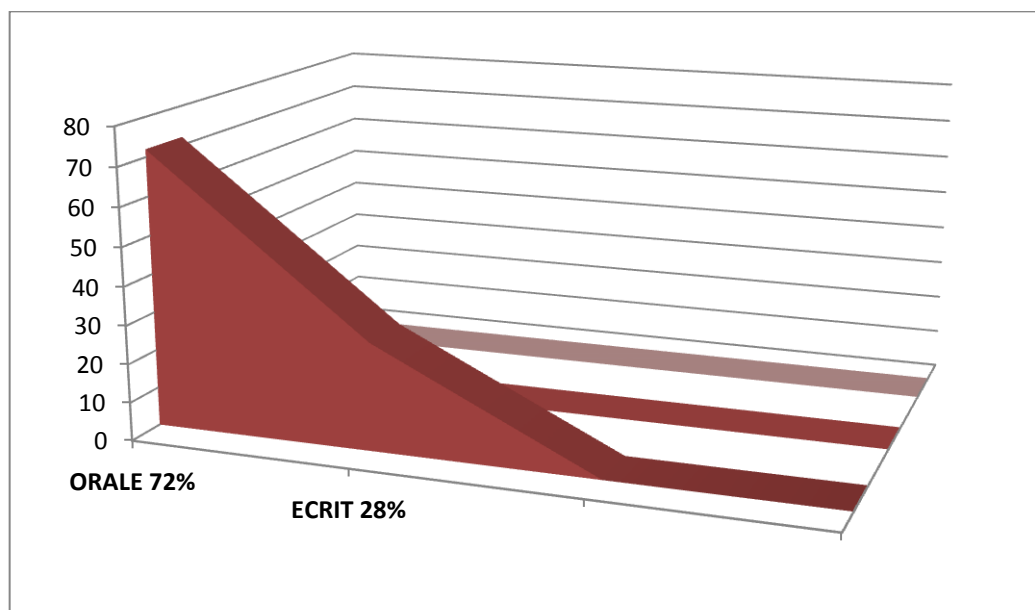


La grande majorité des enseignants du FLE affirment qu'ils utilisent du temps en temps la langue maternelle qui est l'arabe, pendant la présentation du cours pour expliquer tel ou tel mot, qui est surement très difficile à comprendre par des petits apprenants, pour faciliter la tâche de la compréhension ainsi que celle de la mémorisation. Pour la même raison choisies 4% des enseignants de le faire souvent. Par contre 16% d'entre eux refusent totalement l'intégration de l'arabe au sein de classe du FLE, et ils ont justifié leur choix, ils disent qu'il faut apprendre le français par le français même dont le but majeur est d'assurer un citoyen qui sera capable de communiquer en langue étrangère. De cela ils considèrent l'utilisation de l'arabe comme étant une faute inacceptable.

8ème question :

A quelle compétence langagière l'enseignement/apprentissage du FLE en 3e AP donne l'importance ?

ORALE	ECRIT
72%	28%



A Cette question nous avons recueilli un pourcentage variant, entre 72% et 28%, dont 72% des enseignants voient que l'oral occupe une grande importance dans l'enseignement/apprentissage du FLE. Par contre les autres (28%) pensent que l'apprentissage de l'écrit est le plus important dans ce processus.

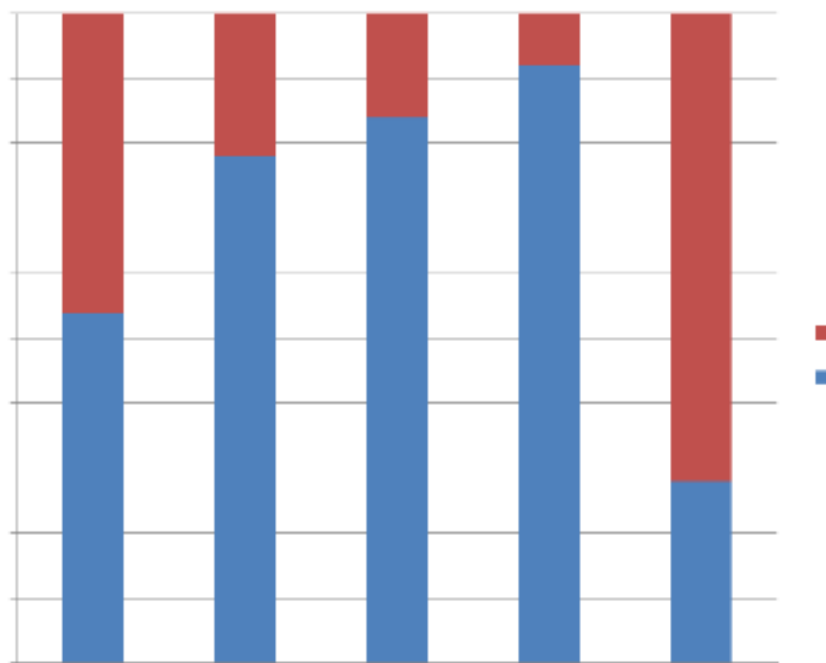
9ème question :

Quelles lacunes rencontrent les élèves de la 3e année lors de l'apprentissage de l'écrit (réception/production) ?

	OUI	PAS
syntaxiques	54%	46%
lexicales	78%	22%
phonétiques	84%	16%
sémantiques	92%	8%
décodage	28%	72%

Syntaxiques Lexicales Phonétiques Sémantiques Décodage

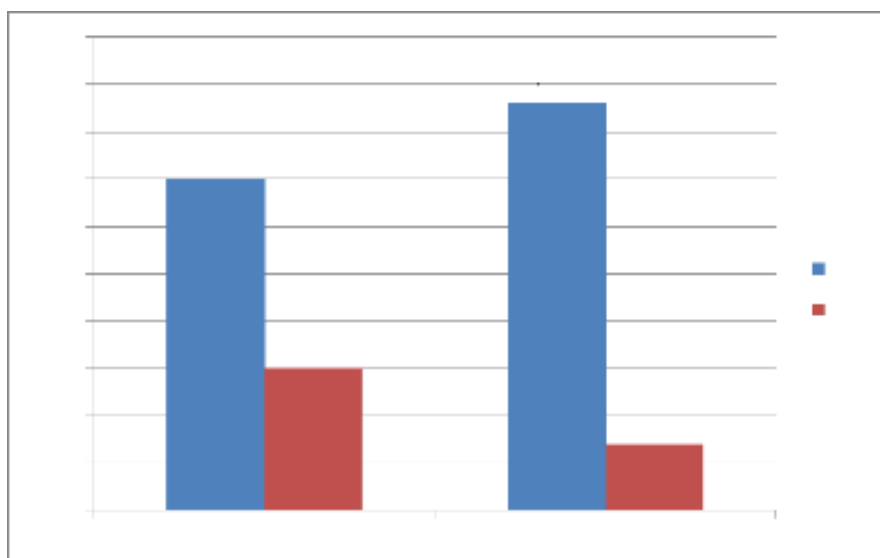
54% OUI 78% OUI 84% OUI 92% OUI 28% OUI
48% NON 22% NON 16% NON 8% NON 72% NON



10ème question :

Quels sont les facteurs qui favorisent ces lacunes ?.

	OUI	PAS
Méthodes d'enseignements	70%	30%
Milieu sociale et familial	86%	14%



Méthodes d'enseignements 70% OUI Milieu sociale et familial 86% OUI

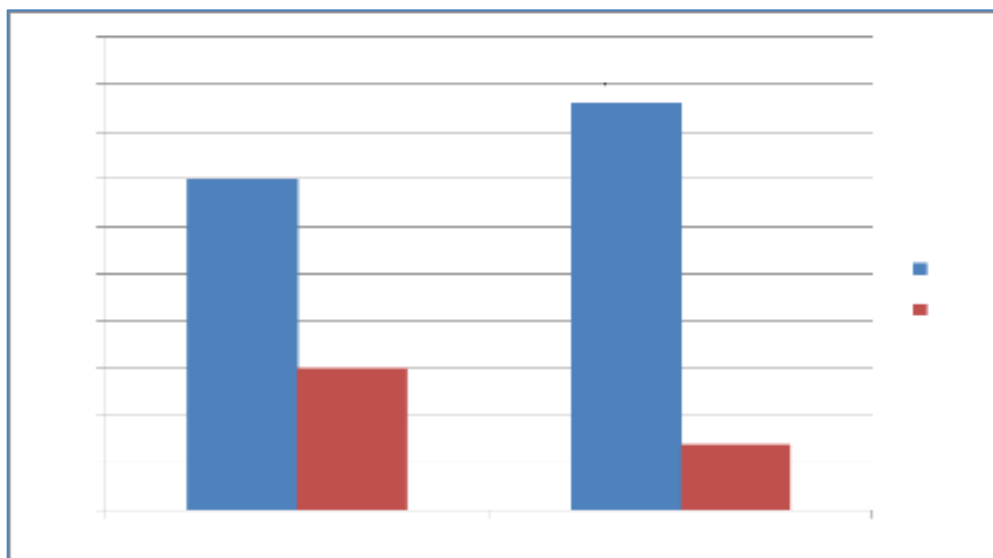
30% NON 14% NON

Après l'analyse de la 9e et la 10e question nous avons remarqué que les problèmes majeurs (sémantiques, phonétiques et lexicaux) que rencontrent les élèves, ont une relation étroite avec l'oral. Ces difficultés de l'écrit sont causés principalement par le mal passage de l'oral à l'écrit, dont le facteur social et familial (le français est plus en plus inutilisable dans la société algérienne), ainsi que les méthodes d'enseignements favorisent ces lacunes.

11ème question :

Quelle méthode vous préférez pour assurer l'enseignement/apprentissage de l'écrit en 3e AP ?

	OUI	PAS
La méthode traditionnelle	88%	12%
L'approche par compétences	40%	60%



L'approche par compétence 60% NON ■ **La méthode traditionnelle 88% OUI** ■

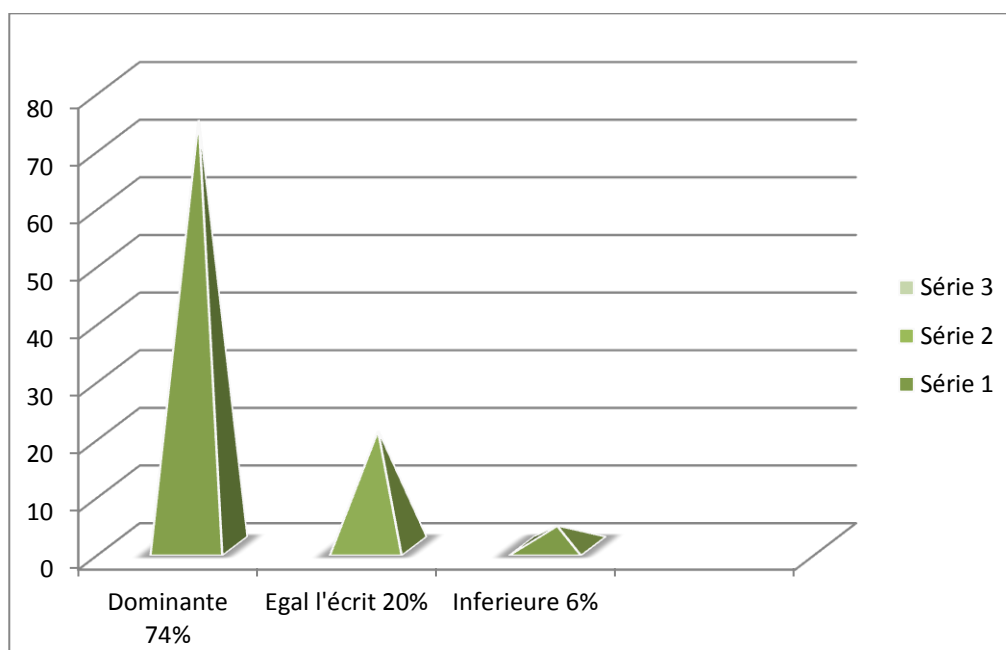
L'approche par compétence 40% OUI ■ **La méthode traditionnelle 12% NON** ■

Donc la majorité des enseignants pensent que la méthode traditionnelle s'occupe à maîtriser l'écrit plus que l'oral, par contre l'approche par compétence ne s'intéresse pas beaucoup à l'écrit par rapport à l'oral.

12ème question :

Quelle place occupe l'oral dans l'approche par les compétences ?

INFERIEURE	Egal l'ECRIT	DOMINANTE
6%	20%	74%



Ce qui concerne la 12e question, les deux tiers des enseignants (74%) trouvent que l'oral occupe une place dominante dans le programme du 3e AP. tant que 20% des enseignants voient que l'oral et égale à l'écrit parce que les activités orales/écrites sont équilibrées. Ainsi que 6% pensent que l'oral est inférieur que l'écrit dans le programme du 3e AP.

13ème question :

Si l'oral domine la tâche d'enseignement/apprentissage du FLE en 3e AP, comment peut-il servir à la préparation de l'apprenant à l'écrit ?

La majorité des enseignants qui ont participés à notre enquête ont répondu par ces trois réponses:

1. par une formation des enseignants,
2. par l'augmentation du volume horaire,
3. Intégrer beaucoup plus des exercices de phonation et d'articulation.

À partir de notre enquête, et à travers le questionnaire qu'on a évoqué, nous avons constaté qu'il faut améliorer la lecture comme une méthode corrective efficace dans le processus enseignement/apprentissage du FLE en 3eme AP. Parce que la lecture est l'activité orale qui sert à extraire la prononciation et la signification qui correspond à une représentation graphique du langage. De cela, lire c'est transformer un message écrit en message sonore, puis de le comprendre. Le côté matériel de la lecture est le déchiffrement des éléments (mots, lettres, syllabes).

Approfondir et aussi poursuivre les apprentissages de la lecture/compréhension par la prise de conscience des stratégies de lectures.

D'autre part, la lecture à haute voix permet à l'enseignant de rectifier certaines anomalies au niveau du plan de la prononciation, et aussi de noter le traitement de certains traits prosodiques tel que l'accent et l'intonation. Sans oublier qu'elle habitue l'apprenant à faire les liaisons entre les mots.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Conclusion générale :

L'école algérienne a connu plusieurs réformes en vue de pratiques enseignantes/apprenantes efficaces afin d'améliorer la formation voire l'éducation de l'apprenant algérien, surtout pour être au diapason de mondialisation et de globalisation. Elle a pour vocation de former un citoyen capable d'agir sur lui et de s'ouvrir sur le monde.

Dans ce contexte l'apprenant doit maîtriser, au moyen, deux langues étrangères pour une ouverture sur le monde et un moyen d'accès à la documentation et aux échanges universels. Prendre la parole pour s'exprimer lors d'un discours en FLE fait partie des majeures nécessités de l'école algérienne. Pour cette raison et ayant pour souci de répondre à la question de départ -notre problématique- qui est comment peut l'oral servir à préparer l'apprenant à l'écrit? Nous avons mené une recherche qui nous a permis d'affirmer notre hypothèse du début.

En effet, toute langue dans le monde possède des particularités et des propres signés. C'est la raison pour laquelle quand on enseigne une langue, l'enseignant doit prendre en considération ces particularités du point de vue phonologique, sémantique, phonétique, et lexical.

Le thème qu'on a évoqué « l'oral prépare l'écrit », se caractérise en langue étrangère par une grande netteté articulatoire ainsi qu'une prononciation correcte. L'émission d'un message lors du processus enseignement/apprentissage est conditionnée par la mise en appui sur la prosodie, l'accent et mettre en place des stratégies afin de faciliter la tâche d'assimilation et de compréhension pour l'apprenant.

L'enseignant doit s'exprimer de façon suffisamment redondante pour permettre une bonne compréhension :

- Il doit donner aux apprenants le temps pour répondre aux questions posées
- Il doit Prendre appui sur les comptines phonétiques pour faire maîtriser les phonèmes de la langue française.
- Il doit faire réaliser des exercices phonétiques articulatoires pour assurer une bonne prononciation.

Il nous semble préférable de commencer par une réflexion sur l'acte de lire, de nous assurer de l'existence de démarches d'appréhension du sens des textes.

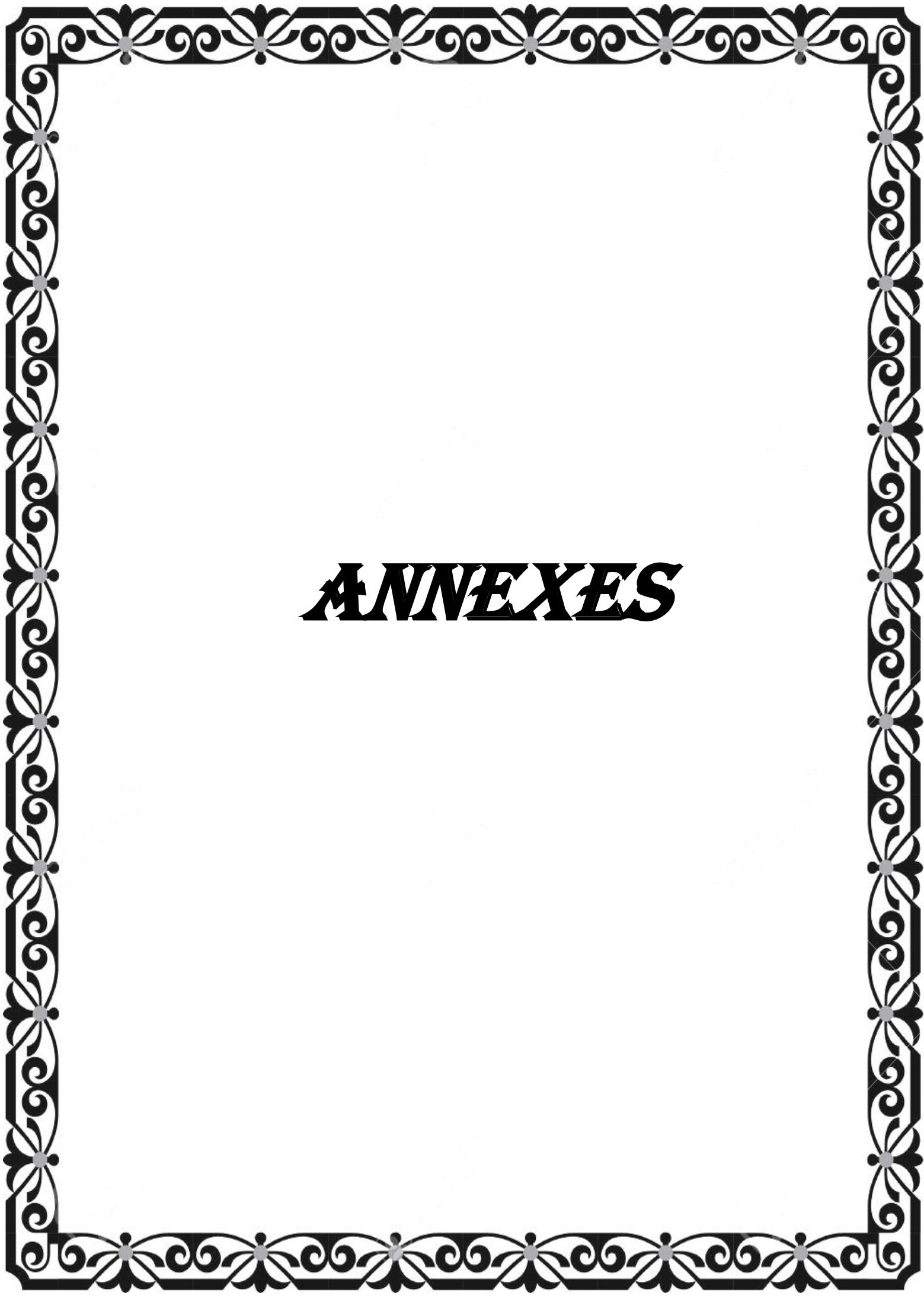
Développer les capacités de lecture chez les apprenants tant en compréhension/vitesse de lecture, diversification des stratégies de lecture et en variété des écrits lus afin d'améliorer

et diversifier la production écrite des apprenants pour cela il faut systématiser certains points de syntaxe qui posent encore problème, étendre les ressources lexicales des apprenants et aborder des techniques de travaux tel que recherches d'informations, résumés, construction de phrases et par conséquent production écrite.

En guise de conclusion, nous espérons que ce modeste travail ouvre la voie à d'autres recherches dans le domaine de la didactique de l'oral ainsi que l'écrit, et que cette recherche nous a permis au moins de toucher quelques éléments de la réalité, malgré qu'il était difficile de recueillir des réponses claires et suffisantes concernant le passage de l'oral à l'écrit.

Bibliographie :

- Kanoua S .culture et enseignement du français en Algérie.
- Programmes et documents d'accompagnement de la langue française du cycle primaire (3^e, 4^e et 5^e AP)
- La loi d'orientation sur l'éducation nationale.
- Cf. Référentiel Général des programmes
- ZAIBEK, H. L'enseignement de français langue étrangère en 3^e AP, INFPE, Algérie, 2008,
- Le Robert Dictionnaire d'Aujourd'hui, Alain Ray, CANADA ,1991
- Le petit Larousse, illustré, Larousse paris, 1995
- Le petit Robert de la langue française, Dictionnaire Le Robert, paris 2006
- Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. Clé international
- Ouyougout, Samira « Quelle(s) méthode(s) pour enseigner l'oral à l'école primaire en Algérie » Synergie Algérie n°12
- Claudine GARCIA-DEBANC, « comment enseigner l'oral à l'école primaire », HATIER paris, 2004
- Moirand.S. « Enseignement à communiquer en langue étrangère ».
- Ibid
- GALLISSON.R , et COSTE.D
- Moirand .op.cit
- La perception de la parole, Wikipédia
- LHOTE.E po.cit
- GLISSORD.R et Coste.D, op.cit
- F.Saussure. Cours de linguistique Générale. Edition Pajot. Paris- DELCAMBRE Isabelle, « dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques » DE BOEC



ANNEXES

Questionnaire :

Cette série de questions est destinée aux enseignants du français au cycle primaire, particulièrement en 3^e AP.

Q1 : Pour quelle raison avez-vous choisis le français comme une matière à enseigner ?

.....

.....

Q2 : D'après vous, enseigner la langue française est :

Décourageant ☐ Valorisant ☐ Enrichissant ☐

Q3 : Pensez-vous que les enseignants du cycle primaire appliquent régulièrement l'approche par compétence ?

OUI	NON
☐	☐

Q4 : Est 'ce que le volume horaire consacré pour le programme de la 3^e AP est suffisant ?

OUI	NON
☐	☐

Q5 : Est 'ce que l'effectif d'une classe du FLE gêne l'enseignant dans la réalisation de sa tâche d'enseignement ?

Beaucoup ☐ Un peu ☐ Pas du tout ☐

Q6 : Est 'ce que le programme de la 3^e AP est adéquat avec le niveau des apprenants ?

OUI	NON
☐	☐

Q7 : Utilisez-vous la langue1 (arabe) au sein de votre classe du FLE ?

Souvent ☐ Où il est nécessaire ☐ Jamais ☐

Q8 : A quelle compétence langagière l'enseignement/apprentissage du FLE en 3^e AP donne l'importance ?

ORALE	ECRIT

Q9 : Quelles lacunes rencontrent les élèves de la 3^e année lors de l'apprentissage de l'écrit (réception/production) ?

Syntaxiques ☐ Lexicales ☐ Phonétiques ☐ Sémantiques ☐
 Décodage ☐

Q10 : Quels sont les facteurs qui favorisent ces lacunes ?.

- Le milieu familial et social ? ☐
- La méthode d'enseignement ? ☐

Q11 : Quelle méthode vous préférez pour assurer l'enseignement/apprentissage de l'écrit en 3^e AP ?.

- La méthode traditionnelle.
- L'approche par les compétences.

Q12: Quelle place occupe l'oral dans l'approche par les compétences ?.

Inferieur	Egal l'écrit	Dominant

Q13 : Si l'oral domine la tâche d'enseignement/apprentissage du FLE en 3^e AP, comment peut-il servir à la préparation de l'apprenant à l'écrit ?

.....

Non d'établissement:.....

Enseignant(e):.....

Résumé

L'enseignement-apprentissage du FLE à l'école primaire a pour objectif de développer chez l'apprenant des compétences de communication à l'oral ainsi qu'à l'écrit dans des situations de communication divers et réelles ou proches de la réalité.

Dans ce travail de recherche , nous nous sommes intéressés au premier plan à l'oral qui était longtemps négligé. En revanche, aujourd'hui et avec les approches communicatives; l'oral occupe une place et pris en considération tout comme l'écrit.

L'intention en menant une telle recherche, c'est que ces actes langagiers représente les deux grands aspects de la langue. Donc il existe une relation étroite entre eux.

Nous avons réalisé un travail qui a comme objectif de valoriser l'oral et de mettre en évidence son enseignement/apprentissage au service de l'écrit.

Notre travail s'articule sur une vision binaire où les deux parties prennent en charge ce que nous avons énoncé ci-dessus. La première partie contient deux chapitres, le second prend en charge le FLE, son statut en Algérie, ses finalités et ses objectifs au primaire. Le deuxième chapitre s'ouvre sur l'oral, ses particularités, son enseignement, son évaluation ainsi que sa relation avec l'écrit et comment passer de l'oral à l'écrit.

Le dernier moment correspond à la deuxième partie que nous avons voulue pratique ; il nous a permis d'exploiter les informations recueillies dans la partie théorique.